

Vers une externalisation des métiers de l'IT par la mise en place d'un Cloud hybride

L'horoscope de la journée du 22 janvier 2019 annonçait que « Vénus et Jupiter se rencontreront dans votre secteur du partenariat. Faites attention aux idées peu pratiques et aux attentes trop élevées ». De quoi s'agissait-il ? A la lecture du journal sur l'intranet, la réponse était donnée :

BNP Paribas signe un accord avec IBM pour accélérer sa stratégie Cloud.

Un renouvellement pour une durée de huit ans, d'un partenariat créé en 2003 au travers de la création de la société de services informatiques BNP Paribas Partners for Innovation (**BP2I**).

BNP Paribas, qui a développé son premier Cloud privé en 2013, prévoit d'utiliser la solution IBM Cloud hébergée dans des data centers dédiés à la banque pour s'orienter vers un cloud hybride (composé d'un ou de plusieurs clouds publics et privés) « As a Service » afin de supporter le développement de nouveaux services, notamment les environnements de tests et les applications.

Pour IBM, cet accord vient compléter, depuis début 2019, une **série** initialisée avec la signature (annoncée au CES de Las Vegas en janvier 2019) d'un contrat d'externalisation des opérations de ses grands systèmes (« mainframes ») avec le groupe financier danois **Nordea** et celle avec le groupe bancaire **Santander** (en février 2019) vers une vaste collaboration technologique.

A la lecture de cette annonce, la réaction des équipes de production IT de BNP Paribas a été immédiate :

« C'est une révolution pour les métiers de production (Intégration Applicative, Mise en œuvre d'infrastructure). Les applications seront portées sur des containers et hébergées sur des infrastructures qu'un prestataire gèrera seul ! Quels métiers, demain, pourrons-nous accomplir ? »

Il est donc question d'une **gestion de la rupture** entre l'IT historique, opérée sur des serveurs dans des data centers qui appartiennent à BNP Paribas et l'ère de l'IT numérique, basée sur le digital et la gestion de la donnée (« data »).

La banque veut afficher une **modernisation « à tous les étages »**, que ce soit dans ses processus plus agiles (DevOps), dans ses systèmes informatiques plus interconnectés et mutualisés (pour répondre, au passage, aux exigences de compression des coûts) et au travers de sa filière organisationnelle IT mieux pilotée (nomination d'un CIO Group, précédemment en charge de l'ITO de CIB, le 1er octobre 2018).

Dès les vœux 2019, le CIO Group annonçait que « l'année 2019 marquera, pour nous, l'accélération de la digitalisation de la Banque et des transformations de l'IT. Nos principaux enjeux en 2019 se concentreront sur le développement de solutions et services Cloud... »

L'horoscope avait donc vu juste !



Smartphone



Internet

Délégation Nationale

32 rue de Clignancourt 75018 Paris - ACI : CSDRCA

Tél : 01 40 14 38 24 - Fax : 01 40 14 60 05

Mail : paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas



Facebook



Twitter





Ensemble créons une nouvelle histoire

12/03/2019

Concrètement, **aujourd'hui** nous avons un **cloud privé** géré 100% par BNP Paribas via BP2I et les équipes de production d'ITG. Nous avons des mises en applicatives (ITG) et d'infrastructures (BP2I) dont le métier est de mettre en place les nouvelles solutions, de les maintenir en condition opérationnelle.

Suite à l'**accord** de janvier avec **IBM Services**, BNP Paribas hébergera les applications (les données dites de « non production ») dans un **cloud public géré par IBM**. Les données de production (plus sensibles) resteront dans les **data centers BNP Paribas**.

FO Banques BNP Paribas s'interroge sur les **conséquences pour les salariés BNP Paribas** de cette externalisation :

- ✚ Quel **contenu** se retrouvera dans l'accord signé entre les deux parties ?
- ✚ L'objectif est-il de revenir sur la **stratégie IT** en ramenant toute la production IT dans les data centers ?
- ✚ Plus globalement, est-ce la première pierre à une refonte de la **Filière IT**, tout particulièrement sur le digital ? Par exemple, faut-il imaginer une intégration à court terme de CIB ITO dans l'IT Group sur ce domaine ?
- ✚ Les **équipes de production BNP Paribas** seront-elles rapidement limitées à des **missions** de pilotage et de supervision ?
- ✚ Ce projet a-t-il également un objectif fort de **ROI** pour la banque, à savoir une réduction des coûts d'investissement de moyen terme (équipements informatiques) en optant pour une facture au service (« As a Service ») générant des charges annuelles ? Vu le nombre d'avenants au contrat initial avec IBM pour BP2I, nous nous interrogeons sur le modèle économique.
- ✚ Quel est le **risque** de voir les tâches informatiques les plus intéressantes reprises par des externes ?
- ✚ Si BNP Paribas choisit une stratégie d'utilisation de services externes, quels seront les **prochains métiers de l'IT** concernés par de profondes mutations de leurs activités ?
- ✚ Les secteurs qui conçoivent et réalisent aujourd'hui les nouveaux projets et les métiers de la maintenance seront-ils les **prochains sur la liste** ?
- ✚ Une **étude d'impact** sur les salariés, dont les activités seront reprises en externe et qui devront évoluer, a-t-elle été lancée ? Une mission de l'Inspection Générale est-elle planifiée ?
- ✚ Les salariés dont le métier disparaît vont-ils pouvoir **choisir les activités** vers lesquelles ils devront se reconverter, dont tout particulièrement vers des métiers d'avenir ?
- ✚ Un **plan pluri-annuel** de formation et de reconversion d'une ampleur suffisante (RH, budget...) est-il prévu ?
- ✚ Pour la **partie projet**, les équipes IBM sont des anglophones. Quel accompagnement en formation en anglais sera fait pour les équipes BNP Paribas ?
- ✚ Alors que l'IT Group de BNP Paribas connaît des **problèmes récurrents** (pannes...), comment la Direction peut-elle accepter une **perte** chronique et croissante des « **connaissances** » (trop de silos, trop de forfaits externes) et espérer pouvoir assurer une qualité irréprochable de service continu ?

FO Banques BNP Paribas reste mobilisé pour répondre à vos



Smartphone



Internet

Délégation Nationale

32 rue de Clignancourt 75018 Paris - **ACI : CSDRCA**

Tél : 01 40 14 38 24 - Fax : 01 40 14 60 05

Mail : paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas



Facebook



Twitter

